



SYNDICAT NATIONAL  
DES INGÉNIEURS  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ENVIRONNEMENT



SYNDICAT FORCE OUVRIÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT,  
DE LA RECHERCHE  
ET DES TECHNIQUES AGRICOLES

## ELECTIONS DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL À LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE DES EMPLOIS DE DIRECTION DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE

**Scrutin du 17/11/2010**

*Le statut des personnels de direction des EPLEFPA comprend trois classes (2<sup>ème</sup> classe, 1<sup>ère</sup> classe et hors classe). FO vous présente des candidates et des candidats pour l'ensemble de ces classes (2 titulaires et 2 suppléants par classe). Ces candidats sont issus du SFOERTA et du SNIAE.*

*Vos futurs représentants FO à la CCP s'attacheront à défendre tous les personnels de direction aussi bien sur le plan individuel que collectif. Ils mettront aussi à votre service toute l'ardeur rendue nécessaire par un contexte général de plus en plus défavorable à l'enseignement agricole public.*

*Ils continueront à jouer un rôle prépondérant dans le cadre de l'intersyndicale des personnels de direction.*

LE VOTE POUR LE RENOUVELLEMENT DE VOS REPRESENTANTS A LA COMMISSION  
CONSULTATIVE PARITAIRE DES EMPLOIS DE DIRECTION SE DEROULERA PAR  
CORRESPONDANCE JUSQU'AU **17 NOVEMBRE 2010**



**ATTENTION : seuls les votes parvenus au Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche avant cette date seront pris en compte.**

MAAP - SNIAE / SFOERTA -

78, rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP

Tél. SNIAE : 01 49 55 52 84

Tél. SFOERTA : 01 49 55 81 42

Email : [sniae@agriculture.gouv.fr](mailto:sniae@agriculture.gouv.fr) ou [sfoerta@agriculture.gouv.fr](mailto:sfoerta@agriculture.gouv.fr)



Une CCP, pourquoi ?



## La CCP est compétente pour :

- Les mutations, y compris celles prononcées dans l'intérêt du service ;
- Les nominations dans les emplois de direction ;
- Les avancements ;
- Les retraits d'emploi ;
- Toutes les questions statutaires.

IL EST DONC INDISPENSABLE QUE VOS REPRESENTANTS PUISSENT ASSEOIR LEUR LEGITIMITE SUR UNE FORTE REPRESENTATIVITE :

**VOTEZ** pour la liste **FO**  
(SANS RATURE, NI PANACHAGE)

**Au cours du mandat qui s'achève, vos représentants FORCE OUVRIERE se sont attachés :**

- A défendre les droits de tous les personnels de direction,
- A dénoncer les injustices,
- A dénoncer les pressions exercées sur certains personnels,
- A revendiquer la publication du texte portant sur le toilettage du statut de 2003,
- A exiger l'ouverture de négociations pour adapter le statut d'emploi à l'évolution de nos métiers et à l'évolution de la structuration de notre système d'enseignement.

**Vos élus SFOERTA et SNIAE ont été présents et ont participé à toutes les CCP et à tous les groupes de travail.**

Depuis décembre 2007, nous avons déploré un net recul dans le dialogue social. De nombreuses promesses ont été faites, notamment par le cabinet du Ministre, sans qu'elles soient suivies d'effet.

Dans le même temps, la DGER a adopté une forme de radicalisation dans toutes ses positions.

Aussi, nous regrettons le peu d'avancées significatives ces dernières années, au-delà du récent toilettage du statut de 2003. Le texte est resté en souffrance beaucoup trop longtemps au Ministère de la Fonction Publique, en dépit de nos demandes réitérées lors de chaque CCP ou groupe de travail, lors de chaque rendez vous au cabinet ou auprès du Ministre.

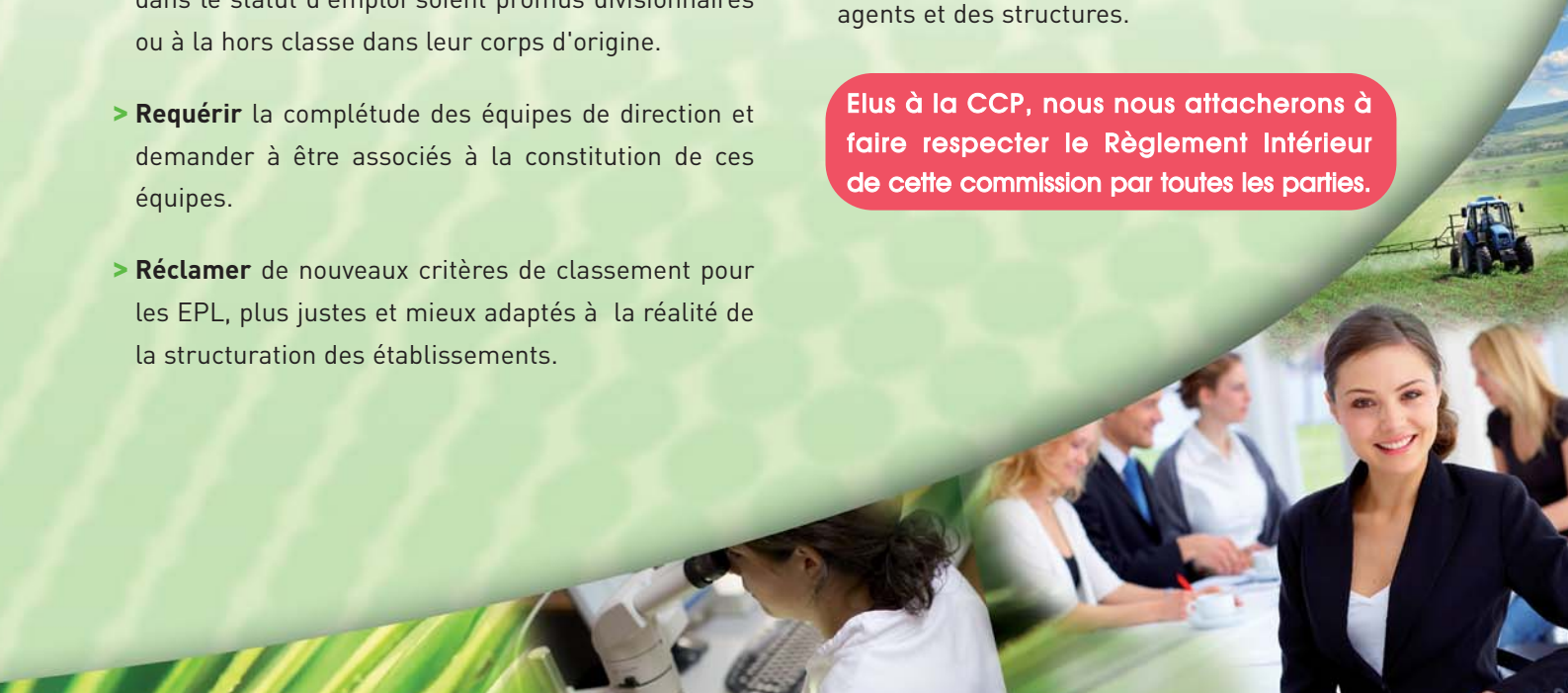
Nous notons, toutefois, la suppression de la 1<sup>ère</sup> catégorie dans le classement des établissements, le repyramidage de ce dernier avec effet au 12/07/10. Nous déplorons, au-delà des ajustements techniques qu'apporte ce texte, le retrait par l'administration du possible accès, pour tous, à l'échelle lettre B.

Déjà, en 2003, l'instauration d'une prime de complexité avait été écartée au dernier moment.

## Face à ce constat, les candidats présentés par Force Ouvrière s'engagent à :

- > **Exiger** la réinstauration d'un vrai dialogue social constructif et porteur d'avenir.
- > **Négocier** un nouveau statut d'emploi, voire la création d'un corps des personnels de direction, adapté aux récentes évolutions, aux structurations de nos établissements et aux exigences de nos fonctions.
- > **Demander** la possibilité pour tous d'accéder à l'échelle lettre B.
- > **Revendiquer** l'attribution d'une NBI pour tous les collègues directeurs et notamment pour les adjoints, souvent en situation de responsabilité sur un site, du fait des restructurations.
- > **Réaffirmer** la demande d'instauration des indemnités PNE (personnel non enseignant) à l'image de celles versées à nos collègues de l'EN, pour la formation continue et pour l'apprentissage.
- > **Exiger** la revalorisation des primes ISS et IRD, voire leur intégration dans le nouveau régime PFR, plus favorable, dont bénéficient déjà nos collègues attachés.
- > **Demander** l'avancement des Ingénieurs dans leur corps d'origine, selon le rythme de l'ancienneté minimale, comme c'est déjà le cas pour les PLPA, CPE et PCEA, qui avancent au grand choix dès lors qu'ils accèdent au statut d'emploi.
- > **Réclamer** que les collègues reconduits par détachement dans le statut d'emploi soient promus divisionnaires ou à la hors classe dans leur corps d'origine.
- > **Requérir** la complétude des équipes de direction et demander à être associés à la constitution de ces équipes.
- > **Réclamer** de nouveaux critères de classement pour les EPL, plus justes et mieux adaptés à la réalité de la structuration des établissements.
- > **Tout mettre en œuvre** pour que le calendrier du mouvement revienne, dès 2011, à un calendrier acceptable pour les agents et leurs familles, et dénoncer les dérives imposées lors du dernier mouvement.
- > **Veiller** à ce que tous les postes soient offerts au mouvement et que la notion de poste à profil ne soit pas érigée en règle dans le seul but d'écarter certains candidats comme constaté trop souvent.
- > **Faciliter** le déroulement d'une carrière complète (accès à la hors classe) pour tous et notamment pour les adjoints, qui justifient des conditions de mobilité et d'ancienneté, sans nécessairement souhaiter accéder à une direction d'EPLEFPA.
- > **Demander** à ce que nos métiers soient redéfinis afin de repenser le recrutement :
  - des directeurs d'EPLEFPA
  - des adjoints en responsabilité de centre et de site
  - des adjoints en responsabilité de centre.
- > **Demander**, en conséquence, une formation plus ajustée aux futures réalités professionnelles de chacun d'entre eux.
- > **Veiller** à ce que le statut d'emploi retrouve une vraie attractivité
- > **Multiplier** les possibilités de sorties d'emploi vers des postes à responsabilité en services déconcentrés ou en administration centrale, dans l'intérêt des agents et des structures.

**Elus à la CCP, nous nous attacherons à faire respecter le Règlement Intérieur de cette commission par toutes les parties.**



## Vos élus SFOERTA et SNIAE

s'engagent à ce que la commission consultative paritaire soit consultée sur toutes les questions de mutation, d'avancement, de promotion, mais également d'éventuel retrait d'emploi.

Nous demanderons à pouvoir apporter notre avis sur toutes les réformes de l'enseignement agricole.

Acteurs de ce système d'enseignement mis en œuvre dans un contexte toujours plus contraint, nous apporterons notre regard sur son avenir et veillerons à ce qu'il demeure un enseignement de qualité, composante essentielle du Ministère de l'Agriculture.

Tous ces engagements sont portés par l'équipe qui se présente à vos suffrages pour les trois ans à venir.

Vos élus SFOERTA et SNIAE s'engagent à participer à toutes les CCP et à tous les groupes de travail.

Leur seule ambition est de vous représenter, de défendre les droits acquis et de négocier efficacement notre prochain statut d'emploi ou la création d'un véritable corps des personnels de direction.

Nous serons également des partenaires actifs dans le cadre de l'intersyndicale, sans jamais renier les valeurs qui sont les nôtres, dans le respect et la limite de nos engagements.

**Au-delà de ces revendications catégorielles, nous nous engageons à veiller auprès de l'administration à ce que notre système d'enseignement dispose des moyens nécessaires pour faire fonctionner normalement nos établissements sur l'ensemble de leurs missions.**

**Nous comptons sur vous pour voter massivement avant le 17/11/2010  
Votez et appelez à voter pour les candidats présentés  
par Force Ouvrière (SNIAE - SFOERTA)**

## NOS CANDIDATS

Liste présentée par FORCE OUVRIERE (SNIAE - SFOERTA)

### HORS CLASSE

- **BLACHERE Frank** EPLEFPA d'Angers le Fresne
- **BERTHAUD Claude** EPLEFPA Dijon Quétigny - Plombières les Dijon
- **AILLET Jean François** EPLEFPA de l'Aube
- **POURTIER Dominique** EPLEFPA Chateaulin Morlaix-Kerliver

### 1<sup>ÈRE</sup> CLASSE

- **LARRERE Jean Luc** EPLEFPA des Landes
- **BORDENAVE Xavier** EPLEFPA Lyon - Dardilly-Ecully
- **DELAILLE Gilberte** EPLEFPA Montravel
- **HASCOET Marie-Claude** EPLEFPA Luçon Pétré

### 2<sup>ÈME</sup> CLASSE

- **CHAPUT Jean-Pierre** EPLEFPA Clermont Ferrand
- **VATIN Luc** EPLEFPA Chartres
- **REULET Corinne** EPLEFPA du Périgord
- **LABAUNE Martine** EPLEFPA de Chartres

**Scrutin du 17/11/2010**



### Pour être :

- > représenté(e) efficacement
- > défendu(e) collectivement ou individuellement
- > informé(e) régulièrement

### Votez pour des représentants :

- > indépendants de l'administration
- > qui font respecter les droits statutaires
- > qui rendent compte aux personnels

### MAAP - SNIAE / SFOERTA

78 Rue de Varenne - 75349 PARIS 07 SP  
SNIAE - Tél. 01 49 55 52 84 - SFOERTA - Tél. 01 49 55 81 42  
Email : sniae@agriculture.gouv.fr ou sfoerta@agriculture.gouv.fr